

Vers la grève générale contre le pass sanitaire et la casse des moyens santé



[Source : mediapart.fr]

Le mouvement s'amplifie et s'accélère dans la santé. Un mouvement identique pourrait se déclencher aussi chez les territoriaux où de premiers appels à la grève sont lancés, et chez les pompiers où la colère gronde.

Appel à la grève illimitée contre le pass sanitaire et l'obligation vaccinale à partir du 5 août dans les hôpitaux de Marseille, après déjà Montélimar, Lyon, Bastia, Poitiers, Nord Franche-Comté, Lille, la Martinique, le Lot... le droit de retrait aux Urgences de l'hôpital Tenon à Paris... plusieurs EHPAD ou centres de santé également en grève...

Les grèves se multiplient dans les hôpitaux contre l'obligation vaccinale et le pass sanitaire

F0 CHU de Lille

GRÈVE GÉNÉRALE -CHU DE LILLE -JEUDI 05 AOÛT 2021 – DEVANT LE BÂTIMENT ICP (cardio)...

NE PAS OUBLIER !!!

GRÈVE GÉNÉRALE AU CHU DE LILLE

JEUDI 05 Août 2021
DEVANT L'ICP (hôpital cardio)
A partir de 13h00

Manifestation contre l'obligation de vaccination et contre les sanctions possibles envers les soignants et non soignants qui refusent de se faire vacciner ...

Ce n'est absolument pas une grève contre le pass-sanitaire.

Chacun est libre de se faire vacciner ou non.

ET ENCORE UN HÔPITAL QUI REJOINT LA LUTTE CONTRE L'OBLIGATION VACCINALE ET LE PASS SANITAIRE

Vaccination : préavis de grève illimité au centre hospitalier Jura Sud dès le 5 août

C'est sur sa page Facebook que la CGT du Jura a annoncé la nouvelle ce vendredi 30 juillet.

« Ça bouge avec la CGT de l'hôpital de Lons-le-Saunier sur la vaccination obligatoire et le pass-sanitaire. Vaccination OUI, mais seulement sur la base du volontariat. » Les mots sont clairs. C'est sur la page Facebook de l'Union départementale de la CGT du Jura que les élus du syndicat CGT du centre hospitalier Jura Sud ont annoncé la nouvelle ce vendredi 30 juillet.

« Nous déposons ce jour, un préavis de grève illimitée pour tous les professionnels de santé à compter du jeudi 5 août, à minuit. »

Parmi les revendications, « l'opposition au pass-sanitaire qui fait le jeu de la discrimination, l'opposition à l'obligation vaccinale pour les professionnels de santé », ou encore « la reconnaissance en maladie professionnelle de la SARS-Cov2 ».

A noter, que le 24 juillet dernier, près de 500 personnes ont manifesté dans les rues de Lons-le-Saunier, contre le pass-sanitaire.

LE GOUVERNEMENT S'ACHARNE A DÉTRUIRE LA SANTÉ PUBLIQUE

LE CARACTÈRE POLICIER DE SA CAMPAGNE CONTRE LES NON VACCINÉS EST JUSTE DESTINÉE A LE CACHER

LES MANIFESTATIONS ANTI PASS SANITAIRE DU 31 JUILLET DOIVENT ÊTRE AUSSI DES MANIFESTATIONS POUR PLUS DE MOYENS ET DES EMBAUCHES POUR LA SANTÉ PUBLIQUE

(CIU = Collectif Inter Urgences)

QUAND LES SOIGNANTS DEMANDAIENT PLUS DE MOYENS ET D'EFFECTIFS, MACRON LEUR ENVOYAIT LES FLICS

ET MAINTENANT IL LES MONTRE DU DOIGT POUR CACHER QU'IL N'A RIEN FAIT

Marion D. Infirmière, street medic, réclamait des moyens pour l'hôpital il y a quelques temps. Elle fut rouée de coups...

La France a été mauvaise dans la recherche contre le Covid, selon la Cour des Comptes

Un rapport de la Cour des comptes étrille le manque de moyens alloués à la recherche française ainsi que l'absence d'un « chef de file » pour coordonner la gestion de crise.

CORONAVIRUS – Les financements accordés à la recherche publique en France pour lutter contre la pandémie de Covid-19 ont été “nettement en retrait” par rapport à d'autres pays et “trop dispersés pour répondre aux enjeux de la crise” notamment sur la recherche de vaccin, estime ce jeudi 29 juillet la Cour des comptes.

Cette situation découle de “défauts structurels” que la mobilisation en urgence de tous les acteurs n'a pas suffi à pallier, ainsi que de l'absence d'un “chef de file” clair, analyse l'organisme de contrôle dans un “audit flash”, mené en quatre mois.

Entre janvier 2020 et mars 2021, “le montant total des ressources affectées à la recherche publique française sur la Covid-19 s'élève à 530,17 millions d'euros, fonds européens compris, ou à 502,48 millions d'euros sans ces fonds”, calcule la Cour des comptes.

Cette estimation a été obtenue en additionnant tous les “crédits d'intervention” (donc hors rémunération des chercheurs titulaires) attribués aux organismes de recherche, aux universités et aux centres hospitaliers universitaires, de sources publiques et privées. Du fait du calendrier particulier de cet audit, elle a pris en compte les crédits alloués et non les dépenses effectivement exécutées.

VERAN EST-IL VRAIMENT MÉDECIN ?

Veran est-il vraiment médecin ? <https://t.co/z2GUPK5pbq>

– Patricia M. (@Patricia_M06) July 28, 2021

https://twitter.com/__iron_man_/status/1420330925993385988